

MEETINGS OF COMMISSIONS

Commission 3. (NOTATIONS.)

PRÉSIDENT: Professeur P. Stroobant,

M. H. Vanderlinden remplit les fonctions de Secrétaire.

1. *Limites des constellations.* Le projet de M. Delporte concernant les limites des constellations est adopté à l'unanimité; ces limites se rapportent à l'équinoxe de 1875.0. La Commission émet le vœu de voir publier les indications précises concernant ces limites et demande un subside de £90 pour l'impression d'un atlas. Si celle-ci n'était pas possible actuellement, on pourrait, outre les valeurs des coordonnées des cercles horaires et des parallèles limites, donner les cartes en petit format.

2. *Liste des Observatoires.* La Commission de la Bibliographie (5) a déjà émis un avis favorable à la publication de cette liste; la Commission 3 émet, à l'unanimité, un avis semblable et demande au Comité exécutif, à cet effet, un crédit de £90.

3. *Unité des distances stellaires.* M. le Professeur Schlesinger fait remarquer que la Commission des parallaxes et des mouvements propres (24) est d'avis de ne pas changer l'unité des distances stellaires. La majorité de la Commission 3 partage cette manière de voir et estime aussi qu'il n'y a pas lieu actuellement de modifier la définition de la magnitude absolue. La Commission 3 vote une motion suivant laquelle elle n'est pas préparée à apporter un changement à l'unité des distances stellaires et à la définition de la magnitude absolue.

4. *Distinction entre les types d'étoiles variables et les essaims d'étoiles filantes.* La Commission 3 émet le vœu que, pour les étoiles variables, on mentionne la lettre grecque indiquant l'étoile représentative du type considéré.

5. *Division du degré.* La Commission recommande l'usage de la division décimale du degré nonagésimal, chaque fois que la chose est possible.

Examen de propositions parvenues au Président de la Commission 3

Ces questions devront être discutées ultérieurement par les Comités nationaux.

6. On pourrait rapporter l'origine des longitudes galactiques à la position de α Cygni.

7. La Commission a pris la proposition de fixer le signe de l'équation du temps en considération et elle est d'avis de la renvoyer, pour examen, à la Commission des Ephémérides (4).

8. La Commission recommande l'emploi d'un système unique pour les projections destinées à représenter la distribution des objets stellaires sur la sphère céleste.

9. Il serait à souhaiter que l'on indique sur les photographies l'orientation exacte par de petits traits correspondant aux directions N, S, E, W.